

LE
PROVINCE DE QUÉBEC
M-26
04 SEP 28 14 56

Mémoire de la Société historique de Charlesbourg

La Société historique de Charlesbourg siège au cœur d'un arrondissement constitué à partir du plus vieux village de Nouvelle-France établi à l'intérieur des terres . Dès le XVII siècle, les seigneurs de l'époque ont planifié un développement original dont les traits-carrés du Bourg-Royal et de Charlesbourg gardent la trace. Comme le dit la devise de notre société, le passé devient notre présent. Or ce présent oriente notre avenir. C'est donc en tenant compte de ces caractéristiques à forte saveur patrimoniale que nous voulons alimenter la présente consultation sur le développement du territoire, plus sous forme d'interrogations que de solutions toutes faites.

Notre patrimoine :

1- Trame urbaine et architecture:

Charlesbourg peut s'enorgueillir de posséder encore deux traits-carrés qui marquent sa trame urbaine. Le trait-carré autour de l'église Saint-Charles-Borromée sera réaménagé prochainement. Le trait-carré du Bourg-Royal par contre se trouve dans un état inquiétant. Il y a là nécessité d'intervenir rapidement et de sauver ce qui peut l'être encore.

a) Protection :

Dans un village aussi ancien à l'échelle du Québec que l'arrondissement de Charlesbourg, des sites et bâtiments à forte valeur patrimoniale se retrouvent un peu partout. Comment les protéger de l'exploitation mercantile des développeurs dans l'aménagement de l'espace qui les entoure? Des urbanistes ont certainement une réponse à donner.

b) Développement :

L'originalité du plan d'origine de Charlesbourg et la valeur architecturale de sa vieille église ou du Moulin des Jésuites, de certaines maisons devraient justifier la création de circuits touristiques qui l'incluent dans les tournées touristiques de la région.

Ne pourrait-on recourir à des architectes préoccupés d'esthétique quand vient le temps d'implanter de nouvelles constructions et de dessiner les plans d'immeubles qui seront là pour des décennies, voire des siècles?

2- La nature :

Deux rivières traversent le territoire de Charlesbourg : la rivière Duberger et la rivière des Commissaires. Plutôt que de les enfouir, pourrait-on penser à les intégrer à l'aménagement du territoire?

À partir des hauteurs de Charlesbourg, des points de vue uniques sur la vallée de la Saint-Charles et le promontoire du Cap Diamant existent encore. Comment les réserver à l'usage de tous?

Des arbres séculaires parsèment le territoire. Peut-on les intégrer à des aménagements de parcs urbains?

Des espaces de stationnement béants déparent le paysage visuel de nos rues. Des écrans ou des talus de verdure ne pourraient-ils pas dissimuler ces plaies ouvertes?

La surcharge d'un affichage commercial lourd et de très mauvais goût enlaidit nos principales artères : la 1^{re} Avenue, les boulevards Henri-Bourassa et du Jardin ainsi que la 3^e Avenue Ouest au point même de noyer la signalisation routière au risque de danger. Un ménage s'impose et une réglementation stricte doit régir l'affichage des commerces le long de ces voies d'accès. Il y a moyen de se montrer efficace, de se préoccuper d'une circulation sécuritaire dans nos rues tout en favorisant l'esthétique.

3- Le patrimoine religieux :

Plusieurs églises de Charlesbourg nécessitent qu'on les réaménage à la suite de la diminution de leur fréquentation. Ce sont les efforts des citoyens qui ont permis leur construction. Par un juste retour des choses, il serait normal que ce soit la communauté qui en conserve l'usage. Doit-on en faire des centres communautaires ou culturels? Mais pas des immeubles

d'habitation qui en réservent l'utilisation à un petit nombre seulement! Et surtout qu'on ne les démolisse pas : ce serait banaliser l'aspect visuel du territoire où elles s'élèvent!

Voilà un point de vue sur lequel nous désirons attirer votre attention en ayant conscience de travailler au développement durable de notre arrondissement.



René Cloutier, 2^e vice-président

pour Ruth Giroux-Allaire, présidente
Société historique de Charlesbourg
Le 16 septembre 2004